



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Echec de l'enseignement de SNT au lycée

Question écrite n° 4849

Texte de la question

M. Aurélien Lopez-Liguori interroge Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'échec constaté de l'enseignement des sciences numériques et technologies (SNT) au lycée, tel que mis en évidence par un rapport de décembre 2024 de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR). Le rapport souligne que l'enseignement de SNT, obligatoire pour tous les élèves de seconde générale, est aujourd'hui largement perçu comme sans enjeu véritable, à la fois par les élèves, les enseignants et les établissements scolaires. En conséquence, cet enseignement peine à éveiller un réel intérêt pour les métiers du numérique et à orienter les élèves vers ces filières stratégiques. Concernant la spécialité « numérique et sciences informatiques » (NSI), les chiffres sont encore plus alarmants : à la rentrée 2023, 53 % des élèves ayant choisi cette spécialité en première ont abandonné l'enseignement en terminale, contribuant à un vivier insuffisant d'élèves pour alimenter le secteur du numérique, alors que la DARES prévoit un déficit de 35 000 ingénieurs dans ce domaine d'ici 2030. En dépit des ambitions affichées par le plan France 2030, qui mise sur la formation de talents dans les métiers numériques, les moyens mis en œuvre à ce jour semblent insuffisants pour inverser cette tendance. Parmi les principales causes identifiées figurent : le manque de formation des enseignants, une approche pédagogique peu concrète, ainsi que des moyens matériels souvent inadaptés dans les établissements. Dans ce contexte, il lui demande si elle prévoit une refonte du programme SNT afin de rendre cet enseignement plus attractif et directement lié aux attentes du marché de l'emploi, notamment en renforçant les partenariats avec les entreprises technologiques et en intégrant davantage de projets concrets pour sensibiliser les élèves aux métiers du numérique.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Lopez-Liguori](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4849

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1491